

Recherches sociographiques



Jacques ROUILLARD, *Histoire de la C.S.N. (1921-1981)*

Louise Corriveau

Volume 24, Number 1, 1983

L'entreprise canadienne-française

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056026ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056026ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Corriveau, L. (1983). Review of [Jacques ROUILLARD, *Histoire de la C.S.N. (1921-1981)*]. *Recherches sociographiques*, 24(1), 136–138.

<https://doi.org/10.7202/056026ar>

religieuses âgées se trompent en toute bonne foi), de situer socialement la personne (était-elle supérieure, simple religieuse, etc.?). Cette partie contient des passages fort intéressants, notamment sur la vocation religieuse et sur la manière avec laquelle certaines religieuses ont vécu la laïcisation de la société québécoise. En fait, ces témoignages spontanés, voire naïfs, représentent le seul intérêt du volume car ces propos sont authentiques et presque indiscrets. Le plan thématique en rend cependant la lecture compliquée : il est préférable d'aborder ces textes comme autant de morceaux choisis. Les photos qui parsèment cette troisième partie sont très intéressantes : photos d'archives, photos d'art et, pour les nostalgiques, photos des anciens costumes.

Par ailleurs, cet ouvrage contient près de soixante pages de renseignements divers sur les communautés religieuses. Ici encore, on doit déplorer les lacunes de ces informations. La liste des communautés est incomplète. Les annexes ne sont pas identifiées. L'« Annexe I » contient des notes sur chacune des fondations qui ont eu lieu en Nouvelle-France. Quelques schémas s'avèrent fort utiles. L'« Annexe II » est un répertoire de notices sur cinquante-trois communautés. Les notices varient de deux lignes à une page. Les informations ne sont pas uniformes et, notamment, les chiffres sur les effectifs de chaque communauté sont incomplets, parfois en contradiction avec les statistiques de la Conférence religieuse canadienne. L'« Annexe III » comprend dix-neuf notices variées, principalement des biographies, dont le choix est pour le moins inattendu.

On comprend que les auteurs n'aient pas eu accès à certains articles spécialisés récents sur les communautés religieuses. (Denise LEMIEUX identifie vingt-quatre thèses et articles récents sur le sujet, dans *La recherche sur les femmes au Québec : bilan et bibliographie*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, pp. 61-66.) Mais il est incroyable qu'elles aient négligé l'ouvrage de Bernard DENAULT, *Sociographie des communautés religieuses au Québec, 1837-1970* (Montréal, P.U.M., 1975) qui leur aurait fourni un cadre d'analyse, et tiré si peu parti de l'étude de sœur Marguerite JEAN, *Évolution des communautés religieuses de femmes* (Montréal, Fides, 1978). On regrette également que leur ouvrage se situe dans un esprit de nostalgie.

Pas une ligne sur le phénomène des départs qui a affecté presque toutes les communautés depuis Vatican II. Pas une ligne sur le vieillissement des effectifs. Pas un mot sur ce qui semble mobiliser, en ce moment, les religieuses actives : le Groupe de travail sur la promotion de la femme. Mis sur pied en 1976, ce groupe est à l'origine de colloques, sessions d'études et publications. (*Répertoire des contributions à la promotion de la femme de la part des communautés religieuses francophones du Canada*, établi par sœur Juliette LÉTOURNEAU, n.d.p.s.), s.l., Réseau canadien du groupe de travail de l'U.I.S.G. sur la promotion de la femme, 1981, 250p.) Il semble qu'en tant que femmes, les religieuses soient en train de se trouver une nouvelle identification sociale. C'est en cherchant de ce côté que D. Bélanger et L. Rozon auraient pu dépasser « l'image monolithique que nous avons trop souvent gardée des communautés religieuses » (p. 5), ce qui était leur but. Leur livre, au contraire, vient renforcer cette image.

Micheline DUMONT

*Département d'histoire,
Université de Sherbrooke.*

Jacques ROUILLARD, *Histoire de la C.S.N. (1921-1981)*, Montréal, Boréal Express/C.S.N., 1981, 335p.

Publié à l'occasion du soixantième anniversaire de la C.S.N., le livre de Rouillard constitue le premier travail de synthèse sur l'histoire de cette centrale syndicale. C'est un ouvrage attrayant et accessible : un style simple et alerte, plein de photos, avec des textes d'archives tout à fait savoureux.

Le plan respecte l'ordre chronologique et chacun des chapitres reprend les mêmes thèmes : modifications aux structures, effectifs, rapports avec les gouvernements, évolution idéologique, développement des fédérations. Quant aux matériaux, l'auteur nous indique dans l'avant-propos qu'il a dû, faute de temps, restreindre ses sources aux procès-verbaux de la C.S.N. et des fédérations et au journal *Le Travail*.

Avec Richard DESROSIERS (« Faut-il réhabiliter les syndicats catholiques ? », *Le Devoir*, 14 novembre 1981), il faut déplorer l'absence d'appui sur la tradition orale si importante dans une centrale syndicale où, le plus souvent, les propositions ne rendent compte ni de la richesse des débats, ni des axes d'opposition. De même, le manque de référence au contexte syndical et socio-politique de l'époque et l'absence des archives des conseils centraux ne sont pas pour rien dans la faiblesse et l'insuffisance de l'analyse de la période 1960-1981.

Dès le premier chapitre, Rouillard ouvre la porte à un beau débat d'historien : la Confédération des syndicats catholiques du Canada (C.T.C.C.) est-elle avant tout la créature et l'instrument docile du clergé ? Selon l'auteur, à l'origine de la C.T.C.C., on retrouve aussi l'influence des syndicats nationaux, beaucoup plus militants que les syndicats catholiques. Rouillard a raison de rappeler que la question nationale traverse la naissance et le développement de la C.T.C.C., mais cela ne lui permet pas de minimiser les nombreuses interventions du clergé durant cette période. Celles-ci veulent orienter la centrale syndicale dans le sens de la doctrine sociale de l'Église. L'auteur nous rapporte d'ailleurs plusieurs anecdotes où la C.T.C.C. reprend à sa charge et défend les thèses de l'Église.

Les chapitres suivants nous racontent l'évolution de la centrale de la Crise à l'après-guerre, du corporatisme à l'idéologie de la « réforme de l'entreprise » et à « l'humanisme démocratique ». Malgré quelques réserves, les quatre premiers chapitres sont fort intéressants et on y apprend plein de choses. Cependant, l'auteur aurait pu explicitier davantage l'influence de la loi d'extension juridique et des décrets sur le mode de négociation de la centrale ; cette influence se prolonge jusque dans les années soixante. De même, il aurait pu faire ressortir un peu plus le caractère structurant du catholicisme, dont certains effets perdurent encore. De façon générale, on aurait pu souhaiter être davantage tenu au fait des débats qui ont permis cette adaptation aux membres dont parle Norbert Rodrigue dans la préface.

Au dernier chapitre (1960-1981), rien ne va plus. Le découpage est trop grossier, parfois mal choisi. Les raccourcis dans l'exposition des événements entraînent de trop grandes simplifications. Certaines omissions sont indéfendables. Des grèves importantes ne sont pas mentionnées. Ainsi, la question nationale et le Parti québécois ont tiraillé la C.S.N. depuis le début des années soixante-dix ; à cette époque déjà le Conseil central de Montréal (C.S.N.) se prononçait pour l'indépendance du Québec et le socialisme. Et cependant, le seul fait d'être un péquiste « appréhendé », parce que nationaliste, a compromis des élections à toutes les instances du mouvement, y compris à l'exécutif. Une page sur la question nationale et le P.Q., dans ce contexte, c'est un peu court !

Le débat sur les pratiques syndicales et les groupes politiques subit le même sort. Les journaux en ont parlé, le rapport de l'exécutif au congrès de mai 1977 (*La C.S.N. aujourd'hui*) soulève le problème, le Conseil central de Montréal en fait le thème de son congrès de 1978 mais Rouillard, lui, n'en rend pas compte. Pourtant il s'agit là d'une question de fond. La C.S.N. cherche à inventer un type de syndicalisme qui soit capable de remettre en cause la logique du développement socio-économique capitaliste dans le cadre juridique de la formule Rand (syndicat unique et majoritaire, syndicalisme de masse obligatoire).

Et la grève des salariés du mouvement à l'été 1980 ! Un événement semblable n'a pu se produire que dans un contexte de tensions accumulées et déjà visibles dès la fin des années soixante.

On n'en retrouve aucune trace dans le livre ; tout au cours de cette période, les débats internes sont escamotés.

Voilà comment ce bien beau livre raconte une trop belle histoire.

Louise CORRIVEAU

*Département d'anthropologie et de sociologie,
Collège Édouard-Montpetit, Longueuil.*

François DEMERS, *Chroniques impertinentes du 3^{ème} Front commun syndical*, Montréal, Nouvelle Optique, 1982, 170p.

Certes, voilà un livre courageux. Réfléchir sur le mouvement syndical québécois, et plus particulièrement sur les pratiques syndicales qui sont celles des syndicats regroupés dans le Front commun, sans jamais verser évidemment dans l'antisyndicalisme primaire du genre Chambre de commerce, mais encore moins dans l'antisyndicalisme plus raffiné du type intellectuel critique : tel s'avère le projet de François Demers. Et l'on peut dire sans ambages que le produit livré, que l'auteur situe lui-même quelque part entre le journalisme et l'analyse, répond amplement à un manque criant de la littérature spécialisée dans le domaine : une réflexion percutante et l'amorce d'une analyse qui ouvre des perspectives sur les relations de travail et les pratiques syndicales dans le secteur public au Québec.

Il faut saluer un événement, ne fut-ce qu'en raison de sa rareté et du caractère délibérément novateur de la démarche qui l'inspire. Trop souvent, en effet, on a assisté à une sorte d'auto-censure des milieux liés au secteur public québécois quant à l'analyse des pratiques syndicales qui y prennent forme et qui s'y développent. Combien de fois n'a-t-on pas entendu l'argument selon lequel un tel exercice devait être tu au nom du fait qu'il ne fallait pas fournir d'armes à l'antisyndicalisme, à l'État-patron ou encore au péquisme abhorré ? Les enjeux exigeaient, paraît-il, qu'on se taise. Et les enjeux étaient, dans ce cas-ci, les négociations du quatrième Front commun qui s'amorçaient fin 1982 dans le contexte que l'on sait. Or l'analyse des phénomènes sociaux ne saurait être réduite de quelque manière sous couvert d'impératifs politiques, peu importe ce que ceux-ci peuvent être par ailleurs ; et ceci pour clouer le rivet à toutes les formes de stalinisme qui réapparaissent toujours ici et là et pour que l'analyse ne se dégrade pas irrémédiablement en tactique politique. Le livre de François Demers arrive à point pour rappeler que, malgré et au-delà des enjeux, il existe des choses qu'on ne peut plus taire au sujet de ces pratiques syndicales. Et qu'il est temps d'en amorcer une analyse sans concessions et d'en dégager des perspectives qui puissent avoir des retombées pratiques quelconques.

Quelles sont donc ces choses sur lesquelles le livre de Demers se penche à partir de son expérience de responsable de l'information pour les syndicats du secteur public affiliés à la C.S.N. lors des négociations du troisième Front commun intersyndical ? Ce qui est en cause dans ce grand rituel de confrontation sociale auquel les Québécois sont désormais conviés à tous les trois ans tient notamment à ceci. Au sein même des revendications égalitaires qui ont constitué le pivot de la démarche syndicale du Front commun (réduction des échelles et donc de la hiérarchie salariale, augmentation des salaires les plus bas, revendications féminines, etc.) prend forme et s'inscrit en filigrane une insurmontable contradiction : celle qu'on retrouve entre une pratique syndicale globalement progressiste, voire socialiste, et des rapports sociaux, donc des revendications de travail, marqués au coin du corporatisme, sinon du professionnalisme. Mais entendons-nous sur les termes, d'abord. Est corporatiste toute revendication catégorielle qui tend à privilégier un groupe de travailleurs au détriment d'un autre et donc à accentuer la division du travail. Quant au professionnalisme, il consiste dans le fait que l'exercice d'une qualification de travail devienne le